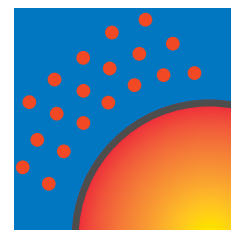


Vitomax 200

type M241, de 2100 à 15000 kW
chaudière fioul/gaz

Vitomax 300

type M343, de 1860 à 5900 kW
chaudière fioul/gaz



VITOMAX



Vitomax 300

Pour votre sécurité



Respecter scrupuleusement ces conseils de sécurité afin d'éviter tout risque et tout dommage pour les personnes et les biens.

Odeur de gaz

- Ne pas fumer ! Eviter toute flamme nue et toute formation d'étincelles (manoeuvre d'interrupteurs électriques, par exemple)
- Ouvrir les fenêtres et les portes
- Fermer la vanne d'alimentation de gaz
- Prévenir le chauffagiste depuis l'extérieur du bâtiment
- Se conformer aux consignes de sécurité de Gaz de France.

En cas de danger

- Couper l'interrupteur de l'installation (placé à l'extérieur du local chaufferie).
- Fermer les vannes d'arrêt des conduites de fioul ou la vanne d'alimentation gaz.
- Employer un extincteur adapté en cas d'incendie.

Travaux sur l'appareil

Le montage, la première mise en service, l'entretien et les réparations devront être impérativement effectués par du personnel qualifié (chauffagistes/installateurs) (EN 50 110, partie 1).

Couper l'alimentation électrique (au porte-fusible du tableau électrique ou à l'interrupteur principal, par exemple) avant de commencer l'intervention sur l'appareil/l'installation de chauffage et la bloquer pour interdire tout rétablissement.

Si la chaudière fonctionne au gaz, fermer également la vanne d'arrêt gaz et la bloquer pour empêcher toute réouverture intempestive.

Les raccords côté eau ne devront être ouverts que si la chaudière n'est pas sous pression.

Conditions à remplir par la chaufferie

- Pas d'air pollué par des hydrocarbures halogénés (contenus dans les bombes aérosols, les peintures, les solvants et les produits de nettoyage, par exemple)
- Pas de poussière abondante
- Pas d'humidité de l'air élevée en permanence
- Hors gel
- Température ambiante : 35°C maxi
- Bien ventiler et ne pas obstruer les ouvertures d'arrivée d'air existantes.

Mettre la chaudière en service

La première mise en service et l'adaptation de la régulation aux conditions locales et aux données du bâtiment devront être effectuées par votre chauffagiste.

Avant de remettre une chaudière en service après un arrêt d'assez longue durée, nous vous recommandons de vous mettre en relation avec votre chauffagiste.

1. Contrôler si l'ouverture d'admission d'air de la chaufferie est ouverte.
 2. Contrôler la pression (niveau d'eau) de l'installation, rajouter de l'eau si nécessaire.
- Remarque importante !**
Les chaudières à eau chaude ne devront fonctionner qu'avec de l'eau de qualité adéquate (voir notice de maintenance).
3. Contrôler le niveau de fioul ou la pression d'alimentation de gaz.
 4. Contrôler si la trappe de nettoyage de la buse de fumées est fermée.
 5. Ouvrir les vannes d'arrêt des conduites de fioul (cuve et filtre) ou la vanne d'alimentation de gaz.
 6. Enclencher dans cet ordre l'interrupteur principal, les interrupteurs de fonctionnement des appareils nécessaires au fonctionnement de la chaudière et l'interrupteur du brûleur (respecter la notice d'utilisation du fabricant du brûleur).
 7. Si la chaudière démarre à froid (ceci est également le cas à la remise en service à l'issue de travaux d'entretien et de nettoyage), l'alimentation en chaleur des circuits consommateurs devra être interrompue afin de permettre à la chaudière de traverser le plus rapidement possible la zone de point de rosée. La température de départ atteinte, ouvrir les circuits consommateurs l'un après l'autre et faire passer le brûleur en automatique.
 8. Contrôler le fonctionnement de tous les organes de réglage et de sécurité durant la montée en température.
 9. Examiner les joints et les trappes et, si nécessaire, les resserrer.
 10. Quelques jours après la mise en service, faire contrôler la (les) porte(s) de chaudière et la trappe de ramonage et les resserrer.

Votre installation de chauffage est désormais opérationnelle.

Mettre la chaudière hors service

Si vous voulez ne pas utiliser votre chaudière **pendant une courte durée**, faites passer la régulation en marche de veille.



Notice d'utilisation régulation

Si vous voulez ne pas utiliser votre chaudière **pendant une durée assez longue (plusieurs mois)**, vous devriez la mettre hors service. Avant d'arrêter la chaudière pour une durée assez importante, nous vous recommandons de vous mettre en relation avec votre chauffagiste. Ce dernier pourra, si nécessaire, prendre des dispositions adéquates pour protéger l'installation du gel ou protéger les surfaces d'échange de la chaudière.

1. Fermer les vannes d'arrêt des conduites de fioul (cuve et filtre) ou la vanne d'alimentation de gaz.
2. Couper l'interrupteur du brûleur et les interrupteurs des autres organes de l'installation.
3. Mettre l'installation hors tension ; au porte-fusible du tableau électrique ou à l'interrupteur principal, par exemple. L'installation est désormais hors tension. **Il n'y a pas de protection contre le gel.**
4. En cas de **risque de gel**, vidanger la chaudière et le chauffage par le raccord vidange. Ouvrir les vannes d'arrêt et de réglage ainsi que les purgeurs d'air.

Contrôles du fonctionnement

Effectuez les contrôles ou les travaux suivants :

- Tous les mois
 - Contrôler plusieurs fois la pression de l'installation.
 - Contrôler l'aptitude à la fonction des dispositifs de sécurité.
 - Contrôler l'aptitude à la fonction des dispositifs de régulation.
 - Contrôler tous les joints et reprendre, le cas échéant, l'étanchéité.
 - Vérifier l'aération de la chaufferie.

Elimination des défauts



Notice du fabricant du brûleur

Si le défaut ne peut pas être éliminé, prévenez votre chauffagiste.

Remarques concernant l'entretien

L'entretien d'une chaudière à eau chaude est prescrit par la réglementation en vigueur.

Nous vous recommandons vivement de faire régulièrement entretenir votre installation de chauffage pour garantir un fonctionnement fiable, économe en énergie et respectant l'environnement. Pour ce faire, le mieux est de passer un contrat d'entretien avec votre chauffagiste.

La chaudière doit être nettoyée à intervalles déterminés, dans le cas contraire, la température des fumées et donc les pertes d'énergie augmentent avec l'encrassement.

Nous recommandons l'emploi d'un thermomètre de fumées. Une surveillance de la température des fumées permet de détecter un mauvais réglage du brûleur et indiquera le degré d'encrassement de la chaudière.

Une température des fumées excessive causée par une chaudière encrassée ou un brûleur mal réglé diminuent le rendement. Le cas échéant, il sera nécessaire de nettoyer la chaudière ou de régler à nouveau le brûleur.

→ **Remarques concernant le fonctionnement !**

- *Maintenez la chaufferie et la chaudière en parfait état de propreté.*
- *Contrôler fréquemment les réserves de combustibles (si la chaudière fonctionne au fioul ou au propane).*